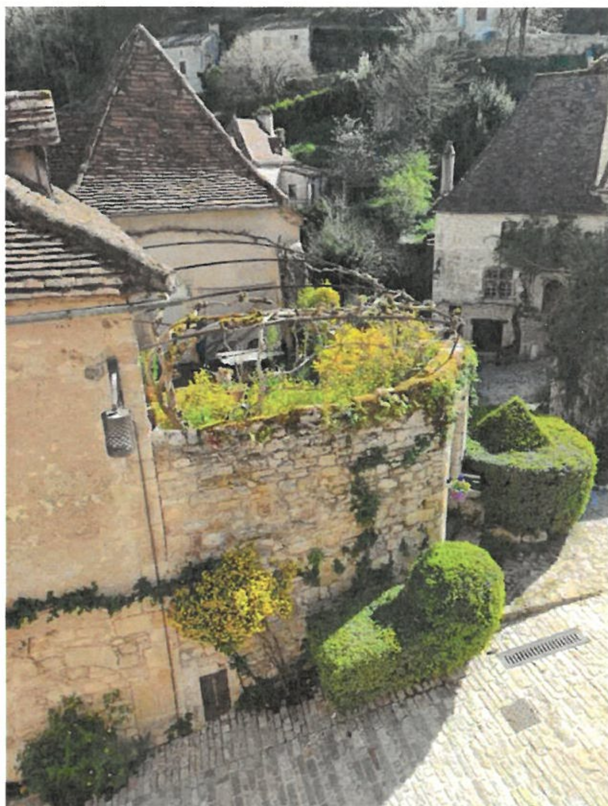
Saint Cirq Lapopie Infos

Bulletin municipal

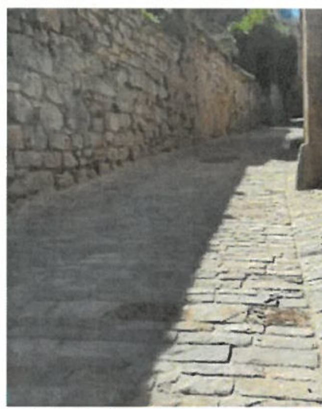
N° 17 - Janvier 2022

















Travaux et projets
Le mot du maire
Amenagement coeur de village
Aménagement RD 8
Maison André Breton
Maison des saisonniers
Vie municipale

Budget et bilans

Vivre à Saint Cirq
Population
PLUI et urbanisme
Adressage des rues
Recensement

Agenda 2022
Vie associative et culturelle
La Rose impossible
Le Comité des fêtes
Les Médiévales
Les Amis de Saint Cirq
Radicale 24
Festival Causses et vallées

Le mot du maire



Saint Cirquoises, Saint Cirquois,

En ce mois de janvier, je tiens tout d'abord à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette année 2022, qui je l'espère verra la fin des contraintes qui pèsent sur notre vie quotidienne. La crise sanitaire nous empêche d'organiser la cérémonie des vœux, aussi je m'adresse à vous avec le conseil municipal, pour vous donner des informations sur les principaux dossiers communaux.

Après de longs mois de travaux, ***la fibre arrive*** dans les foyers. Au préalable de ce chantier, notre équipe technique municipale a procédé à des élagages importants pour faciliter la pose des câbles et éviter des perturbations de fonctionnement.

A l'heure où le télétravail s'impose, où ce mode de communication est essentiel dans nos vies professionnelles et privées, la fibre est une grande avancée pour les habitants de la commune. Elle facilitera la vie quotidienne, favorisera l'installation de nouveaux foyers et soutiendra l'activité touristique de notre commune.

-Après 4 années de travaux, **le pavage du village** est terminé. Cet important chantier a entraîné des perturbations. Je remercie les habitants et les professionnels pour leur compréhension et leur capacité d'adaptation. Cet embellissement général a augmenté l'attractivité du village et est apprécié par un très grand nombre d'habitants et de visiteurs.



Les travaux de réhabilitation de la maison Breton ont débuté en décembre 2021.

Le financement de cette opération est assuré, par les aides de l'Etat, de la Région et du Département, complété par le mécénat dans le cadre de la convention signée avec la Fondation du Patrimoine. Je tiens à remercier tous les mécènes et notamment les nombreux professionnels locaux qui soutiennent ce projet.

(Fondation du patrimoine : Si vous souhaitez soutenir ce projet, vous trouverez un bon de souscription en page 16 du bulletin)



Les nouveaux projets

Maison André Breton

Après les fouilles, un suivi archéologique des travaux est nécessaire. ***La mise à disposition de la maison Rignault, par le Département a permis à l'association « la rose impossible »*** de continuer à travailler.
Je remercie tous les bénévoles de cette association qui ont participé et organisé de façon remarquable de nombreuses expositions, appréciées par un grand nombre d'habitants et devisiteurs.
Nous allons travailler à la mise en place de l'outil de gestion indispensable au fonctionnement de l***a structure Breton Rignault***.
Le volet culturel reprendra une place importante dans la vie de notre commune, renforcé par l'organisation de Festivals de haut niveau dont la notoriété ne fera, je le souhaite, que croître et embellir.

Je remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans toutes les associations de la commune, contribuantainsi à l'animation de notre cité.

Aménagement de la RD 8

Cet été, les précipitations ont été si violentes, que le diamètre des collecteurs et la capacité de la station de relevage ne permettaient plus d'absorber ces quantités d'eaux importantes. Je remercie pour leur compréhension, la famille Larroque et Stéphane Chabroux (restaurant le Cantou) qui ont subi plusieurs inondations de leur maison et restaurant. Des travaux ont été entrepris à la fin de l'été pour éviter le renouvellement de tels débordements.

Dans un passé relativement récent, le syndicat du Bournac avait réalisé un réseau d'égout et installé un réseau unitaire qui consiste à mélanger les eaux usées et pluviales dans le même collecteur.

Le Bassin versant étant très important à St Cirq, nous devons aujourd'hui séparer les eaux usées des eaux de ruissellement sur la route départementale :
→ de la place du Balat → à la porte de Rocamadour et amener le réseau pluvial dans le Lot à → Portes Roques.
Ceci nous permettra de soulager le réseau du village et améliorera le fonctionnement de la station de relevage.

L'accueil des saisonniers

Devant la difficulté des professionnels au recrutement des saisonniers par manque de logements, la commune travaille à un projet de **bâtiment d'hébergement** à proximité du village. (voir article plus loin)

Je tiens à remercier tous les élus pour leur soutien sans faille,
les agents administratifs et techniques de notre commune
qui s'impliquent au quotidien
avecun dévouement
exemplaire.

Espérant que nous pourrons nous retrouver bientôt dans le cadre d'un moment convivial comme nous les aimons ;

Je vous renouvelle mes vœux
les plus sincères.

Gérard Miquel



Village Présidentiel !

Saint Cirq Lapopie est sans doute le plus petit village de France ayant reçu le plus grand nombre de Présidents de la République en exercice.
Georges Pompidou et François Mitterrand en leur temps, François Hollande en 2017 et le 2 juin 2021, Emmanuel Macron.
Cette visite était hautement symbolique car il s'agissait de la première sortie officielle du chef de l'Etat, venu échanger avec les professionnels du tourisme après la crise sanitaire.
Si le village peut s'enorgueillir du prestige de ces illustres visiteurs, il peut également se réjouir du retentissement médiatique de leurs déplacements.
Toutes les radios, tous les journaux, toutes les chaines de télévision ont fait résonner le nom de notre village...



Maison des saisonniers

Lors de réunions d'échanges et de concertation avec les commerçants de Saint-Cirq Lapopie, ces derniers ont plusieurs fois évoqué leurs difficultés à recruter du personnel et surtout à les loger.
En effet, le secteur connaît une pénurie de logements sur la commune et ses environs.
Il a été évoqué plusieurs fois, le besoin d'un bâtimentpour loger les saisonniers sur place.
Plusieurs sites pouvant prétendre à cette utilisation ont été étudiés.
Le choix de la municipalité s'est porté sur un bien, constitué d'une maison et d'une grande grange, aménageables et présentant un potentiel de création d'une dizainede petits logements.
Etant située à proximité du village et facilement accessible à pied, ces bâtiments offrent une situation idéale pour loger du personnel saisonnier.
Nous sommes au début de ce projet, il est encore à l'étude. Cette maison des saisonniers devrait voir le jour en 2024.

Location

L'ancien local des cantonniers situé place du Balat est proposé à la location pour un lieu de stockage. Il est précisé qu'aucune activité commerciale ni autorisation de stationnement sur la voie d'accès à ce local ne seront données. Cette voie restera à l'usage exclusif de la commune.

Autorisation d'occupation de l'espace public

Deux nouvelles autorisations :

- Restaurant « L'antre des Flaveurs » - M. Jean-FrançoisVANOY. Terrasse : 12.10 m2.
- Restaurant « Le Saint Cirq Gourmand » - Mme Adeline LAGARDE. Terrasse : 35.48m2.

A noter : Le tarif des terrasses est de 80€/m2/an.

Cimetière communal

Un nouveau règlement du cimetière communal de Portes Roques est entré en vigueur début 2020. Ce document, disponible en mairie, est remis à chaque acquisition de concession.

A noter : la création d'un nouveau columbarium est à l'étude. Nous projetons de le réaliser en 2022.

Ecole de Tour de Faure



La commune de Saint Cirq Lapopie a participé à la rénovation de la cour de l'école. Les employés communaux de St Cirq ont dessiné au sol le circuit de sensibilisation des enfants à l'apprentissage de la sécurité routière.
Il fait la joie des enfants.

Tracteur tondeuse



Afin d'assurer l'entretien de la plage et des aires de camping-car, la commune s'est dotée d'un tracteur tondeuse d'occasion.

Vie municipale

Borne électrique halte nautique

Une borne électrique escamotable est mise en place à la halte nautique pour le rechargement des bateaux de locations.
L'association des bateliers réglera une redevance du domaine public à la commune. Elle couvrira les frais d'investissement, de fonctionnement et d'entretien du matériel. Budget d'installation environ 2 000 €.

Etat de catastrophe naturelle

Suite aux intempéries des 01/ 02 février 2021 qui ont entraîné une crue exceptionnelle du Lot, plusieurs propriétés privées ainsi que des bâtiments publics ont été touchés par des dégâts importants. La Mairie a obtenu auprès des services de l'état une reconnaissance de classement en catastrophe naturelle.


Après les inondations Après rénovation

Mise à disposition d'un studio communal

Pour la saison 2021, un logement situé place du Balat a été mis à disposition de l'association « la rose impossible » pour Clément Gaesler, stagiaire de l'école du Louvre. Il travaille à la rédaction de son mémoire et au classement du nouvel espace André Breton comme "musée de France" par le Ministère de la Culture. En outre, il a tenu les permanences de visites, d'animation et de surveillance à la Maison Rignault pendant toute la saison estivale en collaboration avec les bénévoles.

Cadeaux de fin d'année

La commune a eu le plaisir d'offrir les traditionnels cadeaux de fin d'année aux plus jeunes (- de 11 ans) et aux plus anciens d'entre vous (+ de 70 ans), électeurs de la comme. 24 livres pour les petits, 48 colis gourmets pour les plus grands !

Projet de restauration des cazelles jumelées du Bournac de Garrigou

Ces cazelles communales, situées au-dessus du Cirque deVènes menacent de s'effondrer. Il a été voté la restauration de ce petit patrimoine qui fait tout le charme de notreterritoire.
Le coût de l'opération s'élève à 39 000€ HTcar l'accès au chantier est difficile.
Cette opération coûte 11 000 € à la commune car elle est en partie financée par la région pour 8 000 € et le conseil départemental pour 20 000 €.



Exonération des loyers professionnels

Au-delà des décisions gouvernementales relatives aux aides économiques accordées dans le cadre de la pandémie et pour soutenir les commerçants fermés depuis l'ordre de confinement, la mairie a décidé d'une mesure complémentaire pour aider les commerçants : Les commerces et ateliers dont la commune est propriétaire, ont bénéficié à titre exceptionnel d'une exonération de loyers pendant la période de confinement du printemps 2020. Cette aide n'a pas été reconduite en 2021.

Rénovation du chemin de Croix

Les membres de l'Association des Amis deSt Cirq avec l'aide des employés communaux ont relevé et scellé les croix dans la montée du chemin de Sainte Croix.



Fonctionnement

Toute l'année les agents municipaux sont aux services des Saint Cirquoises et Saint Cirquois pour améliorer leur quotidien : le service technique, à l'entretien des routes et des chemins, à élagage des arbres, à l'entretien des biens communaux, à l'épareuse, à l'ouverture de chemins et, en cette période, au salage des voies… ; et le service administratif, vous accueille à la mairie et à l'agence postale chaque matin du lundi au vendredi.

Saint Cirq Lapopie est également un village touristique, notre commune se doit donc d'accueillir ses visiteurs dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, et en étroite collaboration avec nos différents partenaires (Région, Département, Office de tourisme), nous travaillons régulièrement à l'amélioration de cet accueil. Cela impose à notre collectivité et à nos agents, un travail rigoureux intensifié en période estivale et dans de nombreux domaines :

- Entretien des espaces verts,
- Relève des poubelles du village régulière et adaptée à la fréquentation.
- Nettoyage des rues, des parkings,
- Nettoyage quotidien de tous les sanitaires
- Circulation, surveillance, maintenance des parkings
- Agent d'accueil sur les parkings (en saison)
- Entretien de la voirie sur le causse
- Entretien des aires de camping-car
- 3 surveillants de baignade
- Remise en état de la plage après l'hiver…





En pleine saison nos équipes municipales débutent leur journée dès 6h et pour certains la terminent à 21h y compris les week-ends. Une permanence est assurée 24/24h et 7/7jours.

En saison, en fonction de la fréquentation, nous employons jusqu'à 11 agents (administratif et technique) sachant qu'entre l'hiver et l'été nous doublons les effectifs pour assurer le bon fonctionnement de la collectivité.

Toutes ces charges, indispensables, viennent alourdir les frais de fonctionnement de la commune. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'augmenter le tarif journalier des parkings à 6€, en même temps que d'autres grands sites du département.



À la suite de cette augmentation, nous avons fait le choix de rendre les **toilettes automatiques gratuites**.

Budget et Bilans



Avec près de 499 000 euros ttc encaissés sur l'ensemble des parkings, cette année 2021 s'avère être une année record. L'augmentation du tarif mais également la fréquentation revenue quasiment au niveau de 2019 ont favorisé cette croissance de 41 %.

Même résultat très favorable pour la fréquentationà la hausse de l'aire de camping-car.
Ce résultat s'explique en partie par l'augmentation du tarif de la nuitée qui est passé de 7à 12 euros.
Mais aussi par l'acquisition en 2020 de l'aire privée de la famille Conquet qui a plus que doubler la capacité de l'aire communale.



En 2021 le budget de la commune de Saint Cirq Lapopie avoisine les 5 461 000 euros. Le budget de fonctionnement 2021 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes à **682 000 euros.** Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- Les charges de personnel pour 256 000 €
- Les frais de fonctionnement pour 409 000 euros (eau, électricité, combustibles, frais télécommunications, entretien et maintenance des locaux, du matériel, assurances, maintenance des parkings, subventions aux associations, fêtes et cérémonies...)
- 17 000 € de subventions sont versées aux différentes associations qui œuvrent pour le dynamisme culturel et festif de la commune (Amis de Saint Cirq, Rose Impossible, Mouchine, Comité des fêtes, les Médiévales, associations sportives, associations de chasse)

Dans la section investissement, sont budgétés, la fin de l'aménagement du bourg, la Maison Breton (travaux en cours), l'aménagement de la RD 8, des acquisitions immobilières, des travaux divers, des réfections de toitures et du matériel de voirie.
Il convient de préciser que ces chiffres sont des prévisions inscrites au budget 2021 mais certaines opérations n'ont pas encore été réalisées. (RD8 par exemple).
A noter qu'en 2020 l'Etat qui a largement soutenu l'économie touristique nous a également attribué des subventions exceptionnelles suite à la crise. La municipalité a clôturél'exercice 2020 avec un résultat positif de 94 025 euros.

Vivre à Saint Cirq Lapopie

Population

En 2020

Mariages :
DELEBOSSE Emmanuelle et BOTTARO Marcelo le 24/10/2020

Décès – Inhumation :
DELMAS Hélène le 22 avril 2020
FREJAVILLE Huguette le 15 juin 2020
BOUVELOT Serge le 4 septembre 2020
BOURNIQUE Gérard le 18 septembre 2020
VANOOSTHUYSE Julien le 24 septembre 2020
VINEL Francis le 13 décembre 2020

Nouveaux arrivants :
Mme MÉTAIS Charlotte et M. BRIES Fabian, dans le village
Mme LAGUNE Julia et M. AMALRIC Alex et leur fille Tuhei à Pech de l'air
Mme LEPAGE Isabelle et son fils Seamus, dans le village
Mme LENORMAND Cécile et M. JAMMES Didier au Mas de Girval
Mme ANDRÉ Laury et M. CITAS Anthony et leur fille Isaure, dans le village

La doyenne de Saint Cirq Lapopie
Nous avons une pensée speciale pour Mme Lucie Bessac qui vient de fêter le 8 janvier 2021 ses 101 ans.

Nous lui souhaitons une magnifique 101 unième année.
Elle est la doyenne du village et a toujours bon pied bon œil...
Mais quel est son secret ?



En 2021

Naissances :
Marny Ruffin née le 31 juillet 2021
Jade Valette née le 16 septembre 2021
Théa Tardieu née le 10 octobre 2021

Mariages :
Océane Vinson et Romain des Comtes de Blégiers de Pierregrosse le 16 juillet 2021
Huguette Vinel et Didier Lavayssière le 13 août 2021

Décès – Inhumation :
Nicole Escribe le 18 février 2021
Renée Boulanger le 11 mars 2021
Yves Ruffin le 9 mai 2021
Ginette Narrat le 17 septembre

Nouveaux arrivants :
Mme BOUILLET Julie et M. GALLAGHER Sean et leurs filles Jaya et Samé à Ganil

Adressage des rues

Pour faciliter l'intervention des secours, fluidifier la circulation, permettre aux usagers et aux nombreux livreurs de se repérer plus facilement, faciliter le recensement et l'élaboration des listes électorales, la commune met en place l'adressage des rues.
Dans le nouveau plan, chaque voie publique sera identifiée et un numéro sera attribué à chaque bâtiment. Le système métrique est privilégié en dehors du bourg.
Ce nouveau plan sera mis en place courant 2022 en accord avec les services de la Poste et les services fiscaux (cadastres et impôts).
Le nom des voies seront en lien avec la géographie et l'histoire du territoire. Il ne s'agit pas d'une révolution car beaucoup de noms de lieu-dit seront repris. Un courrier sera adressé à chacun avec sa nouvelle adresse.
Pour l'esthétique de notre village, l'aspect des plaques de rues est très important et sera choisi avec soin. Vous en serez informés ultérieurement.

Vaccination Covid 19

L'action menée en collaboration avec l'ARS a permis de mettre en place un centre de vaccination éphémère avec deux journées de vaccination en juillet et août dernier.
Cette volonté d'aller au plus près des habitants, des travailleurs saisonniers et des visiteurs a connu un grand succès car près de 200 vaccins ont été réalisés à chaque séance.

Recensement

Le recensement de la population a lieu du 20 janvier au 19 février 2022. La mairie a recruté Mme Julia Lagune du Pech de l'Air comme agent recenseur. Mme Erica Michon, conseillère municipale, supervise les opérations de recensement. Cette année, il est conseillé de faire vos démarches en ligne avec les identifiants de connexion qui vous ont été communiqués par courrier dans vos boîtes aux lettres.
Adresse du site : le-recensement-et-moi.fr
L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
Ces informations ne seront pas enregistrées dans les bases de données.
Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.
Merci de leur faire bon accueil.

PLUI Urbanisme

Le calendrier du PLUI qui aurait du être mis en place avant la fin des mandats municipaux de 2020 a été très malmené par la crise sanitaire.
C'est seulement en novembre 2021 lors du Conseil Communautaire, que les élus du Grand Cahors ont voté le bilan de la concertation et l'arrêtdu PLUI.
L'arrêt correspond à un point d'étape dans l'élaboration du PLUI du Grand Cahors, **il ne veut pas dire que la procédure s'arrête.** Il s'agit d'une étape où le Conseil Communautaire a constaté que les phases préparatoires sont réalisées, et que le projet est suffisamment abouti pour être présenté aux partenaires institutionnels.
Plusieurs documents importants constituent le PLUI :
- Le projet de règlement (pour résumer ce qu'il est possible de faire dans chaque zone)
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Le zonage
- Le plan de la commune

L'ensemble de ces documents sont consultables à l'adresse suivante https://cahorsagglo.fr/le-plui#Cloture
Prochaines étapes du PLUI
- Consultation des Personnes Publiques Associées
- Consultation des communes
- Modification du document suite aux avis des communes et des Personnes Publiques Associées préalablement à l'enquête publique
- Enquête publique
- Modification du document pour prendre en compte les remarques et avis du(es) Commissaire(s) Enquêteur(s)
- Approbation du PLUI du Grand Cahors

Vous ne manquerez pas d'être consultés.

Inscription liste électorale

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est **le 4 mars 2022**
Comment s'inscrire :
- Sur internet www.service-public.fr
- Ou directement à la mairie.

Elections à venir en 2022
- 10 et 24 avril Elections Présidentielle
- 12 et 19 juin Elections Législatives



« LA ROSE IMPOSSIBLE » EN 2022 : « RALENTIR TRAVAUX » ?

« Ralentir travaux » est le titre d'un célèbre texte d'André Breton, René Char et Paul Eluard écrit, pour célébrer leurs « retrouvailles » et les joies « de la découverte » suite à des changements dans le contexte de leurs créations (extrait du site des éditions Corti et de la notice Pléiade Gallimard, Tome I). Depuis plus d'un an désormais en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de covid 19 puis du démarrage des travaux de rénovation de la Maison André Breton (MAB), la plupart des activités publiques de l'association « La Rose Impossible » dans notre village ont été déplacées dans l'Hôtel Rignault juste à côté, grâce au partage et au partenariat solidaire et généreux du Conseil Départemental du Lot et de la Commune de Saint-Cirq-Lapopie. C'est ainsi que plusieurs expositions et événements publics ont pu quand même se dérouler pour le plus grand plaisir des habitants et des nombreux visiteurs de passage. Pour 2022 et en attendant la réouverture de la MAB annoncée pour l'été (et sous réserve de l'impact des évolutions de la pandémie sur le rythme des travaux et notre programmation), « La Rose Impossible » vous a réservé de nombreuses surprises dès ce mois de janvier !



Samedi 22 janvier à 18h: Pour les « Nuits de la Lecture

Evénement national organisé par le Ministère de la Culture auquel notre association participe depuis ses débuts, nous invitons l'auteur Frédéric Aribit qui nous lira des extraits de son roman "Et vous m'avez parlé de Gary Davis" pour une lecture-concert exceptionnelle. Un fiirt sur le bord d'une plage et l'histoire du Mouvement des Citoyens du Monde qui a tant compté pourle Lot racontés par un écrivain passionné de surréalisme et accompagné du guitariste Pas- cal Ségala. Salle des conseils à la Fourdonne, dans le respect des règles sanitaires prescrites par la Préfecture 46.

Avec les meilleurs vœux du Bureau de « la Rose impossible »

**sous réserve de changements dus au contexte sanitaire ou aux travaux les événe- ments se dérouleront à l'hôtel Rignault ou dans la salles municipales de La Fourdonne svp. Pour plus d'information : notre site Internet:https://www.maisonandrebreton.fr/ ounotre page https://www.facebook.com/MaisonAndreBreton

15-20 Février : plusieurs membres de « La Rose Impossible » participeront à la première Exposition Surréaliste Internationale du Caire en Égypte ! Des œuvres d'Alain Prillard et Olivier Orus aux lectures et performances de Laurent Doucet et Théo Plantefol, une coproduction en partenariat avec l'Ambassade de France et des groupes et artistes surréalistes du monde entier, avant leur venue prochaine à Saint-Cirq...

12-28 mars : 24ème « Printemps des Poètes »
Comme chaque année depuis sa création, notre association participe à cet événement important et très populaire. Présentation de l'anthologie des éditeurs Bruno Doucey et Thierry Renard (Laurent Doucet lira notamment l'un de ses poèmes sélectionné, ainsi que des extraits de son nouveau recueil Saint-Cirq-La Poésie-Ar(t)chéologie d'un coup de foudre) et scène ouverte sur le thème national choisi cette année de « L'éphémère » (dates à préciser, information par la liste municipale, notre site Internet et les réseaux sociaux).

Mars – Juin : Exposition surprise (en cours de programmation)...

14 Mai : Périphérie du Marché de la Poésie de Paris
Depuis l'an passé nous sommes associés aux événements décentralisés du célèbre rendez-vous international francophone des poètes et éditeurs de poésie. Cette année nous accueillerons les éditions de La Rumeur Libre avec plusieurs poètes inspirés par le surréalisme (horaires à préciser)

Fin mai: Rencontre pluridisciplinaire organisée avec le Centre Allemand d'Histoire de l'Art (DFK) sur le thème des « Diasporas du surréalisme ». Séminaire d'étude de jeunes chercheurs européens à Saint-Cirq-Lapopie (avec restitution au public du territoire).

Samedi 9 juillet à 17h hommage à André Breton organisé en commun sur la place du Carol. Concert de musique de différentes époques du surréalisme et lectures de textes d'André Breton et de surréalistes du temps de Saint-Cirq-Lapopie, ainsi que l'un des poèmes de Laurent Doucet publié cette année Saint-Cirq-La Poésie (éditions Les Vanneaux)

Juillet – août: Exposition « Phases II »
L'extraordinaire fonds de la revue Infosurr revient avec une deuxième partie pour (re)découvrir les créations de ce mouvement mouvement Phases qui a vécu en parallèle avec les différents groupes surréalistes mondiaux, collaborant en particulier avec André Breton et ses amis de passage dans le Lot.

Automne-Hiver : Dans l'attente de la réouverture de la MAB et son inauguration ; nous participons aussi à d'autres événements « hors les murs » programmés toute l'année...

Comité des fêtes de Saint Cirq Lapopie



Malgré un contexte sanitaire encore très contraignant cette année, le comité des fêtes de Saint Cirq Lapopie a organisé en 2021 :

- Les Aubades aux Habitants, le dimanche 18 juillet 2021, suivies du Tirage d'une Tombola et d'un Apéritif offert aux habitants de Saint Cirq Lapopie qui se sont déroulés sur la Place du Sombral, en lien avec la Société des Amis de Saint Cirq Lapopie qui a organisé un Bal Traditionnel en suivant.
- Cet événement (Aubades) s'inscrit habituellement dans le cadre de la traditionnelle Fête Votive (concerts, marché gourmand, feu d'artifice, etc.) qui s'organise sur plusieurs jours. Fête qui n'a malheureusement pas pu se tenir, encore une foisen 2021, à cause de la pandémie liée au Covid-19.
- Les restrictions dues à la crise sanitaire, nous ont malheureusement contraints à annuler à l'organisation du traditionnel repas des habitants au Lac de Pradines (Saint-Jean) et du Marché de Noël.

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui nous soutiennent tout au long de l'année ! Nous sommes heureux, avec vous, de contribuer (modestement) à l'animation de la vie sociale sur notrecommune !
La saison 2022 ne peut être que meilleure.
Nous l'espérons de tout notre cœur !
Nous appelons toutes les personnes désireuses de participer à l'organisation d'événements sur notre commune à nous rejoindre ! Vous êtes les bienvenus.

LES DATES A RETENIR POUR 2022
SAINT JEAN FÊTE DU LAC 18 JUIN
FÊTE VOTIVE 15 16 ET 17 JUILLET
MARCHÉ DE NOËL 17 ET 18 DÉCEMBRE

LAPOPIETTEMENT VÔTRE,
Les Membres du Comité des Fêtes de Saint-Cirq-Lapopie Contacts :
Arnaud BESSAC (Président) - 06 37 91 86 98 /
Mathias VERMESSE (Vice-Président) - 06 78 45 43 82 /
Cyrille DAJEAN (Trésorier) - 06 09 05 91 48

Les Médiévales

Les équipes de l'association le Patrimoine et son Artisanat à Saint Cirq Lapopie vous remercient chaleureusement pour votre soutien et vous présentent, ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs vœux pour2022
Pour informations : les Médiévales des vieux Métiers sont reportés à fin juin 2023. Tout au long de l'année 2021, bénévoles, membres, et mécénats de compétences de l'association ont su s'adapter pour maintenir le lien dans le contexte de crise sanitaire et assurer leurs missions auprès de notre jeune génération en transmettant le savoir-faire à travers différentes matières lors de nos événements (tenir un outil dans les mains est si merveilleux !). Poursuivons avec énergie notre combat pour attirer nos nouvelles générations dans nos Métiers d'Arts.
Grâce à la générosité de chacun, continuons d'agir en 2022 pour préparer le futur Festival Médiéval Des vieux Métiers et ensemble, faisons vivre notre action associative.
Notre association et ouverte à toutes et à tous. Venez nous rejoindre !

Président / Thierry Brun et son équipe.



A NOTER : Le rallye du Quercy aura lieu le 23 avril 2022.

L'Esprit de Saint Cirq Lapopie ouvert à  *la Lumière comme une pierre du Causse*

Société des amis de Saint Cirq Lapopie

La Société des Amis de Saint Cirq Lapopie tient à établir avec l'ensemble des associations une coordination rigoureuse sur laquelle elle entend communiquer sous une « marque » du type : Évènements et rencontres à Saint Cirq voireau-delà, dans le secteur Causse et Vallées. En incluant l'offre de la SASCL, l'offre totale pourrait dépasser une soixantaine de manifestations sur l'ensemble de la saison, une à deux par semaine sur le printemps et l'automne, probablement une par jour sur l'été.

• La poursuite de la diffusion des connaissances sur Saint Cirq et son site, sous toutes les formes possibles : conférences, balades commentées, publications, participation aux évènements nationaux...



• Reconduction et intensification des chantiers petit patrimoine de mars à octobre à raison d'une demi-journée par mois (1er samedi de chaque mois avec substitution possible d'un jour de semaine afin de pouvoir bénéficier des moyens humains et techniques de la Ville).
Interventions prévues sur les chemins « du bourg au Lot » et chemin de Létou… et plus.

• Reconduction du concert du patrimoine (3ème samedi de septembre) si possible en lien avec l'association « La Mouchine » porteuse du festival de Saint-Cirq Lapopie Causse et Vallées.

• Reconduction du « Bal Trad » et d'un concert Jazz ou Musiques du Monde en Juillet/août.

• Cinéma : 2 projections, en plein air, avec repas paysan sur juillet/août.

Un programme définitif sera proposé le 21 février 2022.

Thierry Théron Administrateur – SASCL

RADICALE 1924

Un nouveau programme de résidence d'art à Saint Cirq Lapopie (2021-2024) présenté par l'association RADICAL LOW.



L'association a pour but de produire et diffuser les arts du spectacle et les arts visuels en organisant des projets contemporains interdisciplinaires dans un contexte permanent de recherche et de coopération , ainsi que de développer des actions pédagogiques en direction de tous les publiques et sur tout le territoire. Le siège social est fixé à Saint Cirq Lapopie, depuis Janvier 2020.

Objectif

Un programme innovant de résidence artistique dédié à la production de nouvelles œuvres d'artistes, favorisant les collaborations et les expérimentations, en vue de la célébration du **Centenaire du Manifeste du Surréalismeen 2024.**

CALENDRIER RADICALE 1924 pour l 'année 2022

Mars 2022 - Septembre 2022

Premier cycle de résidence artistique RADICALE 1924.
RADICALE 1924 invitera un groupe d'artistes et de chercheurs à vivre, chez l'habitant et à travailler à Saint-Cirq-Lapopie, durant une dizaine de jours.

Edition Nightshop

RADICALE 1924 organisera des événements, conférences et performances en ligne dans le cadre du projet RADICALE 1924 durant les mois de Mars, Avril,Mai et Juin 2022.
Gratuitement en ligne sur inscription www.radicale1924.org
Les Editions Nightshop seront aussi à suivre en live dans le Nightshop

Septembre 2022

Evénement Public de RADICALE 1924
Une déambulation de quelques jours dans les rues de Saint Cirq Lapopie, à la manière d'un festival, nous invitons le public à entrer en contact avec les artistes invités et leurs œuvres de manière intime et nuancée.

Cet événement estival réunira artistes, partenaires, invités et public pour faire de Saint Cirq Lapopie, un lieu éphémère de création artistique.
L'événement d'été présentera le travail développé au cours de la résidence et organisera une série de présentations, d'interventions, de performances et de situations vivantes, cherchant à engager le public et à utiliser une variété d'espaces à Saint Cirq Lapopie.
Pour toute information : www.radicale1924.org
contact : chantal@radicale1924.org

Association La Mouchine et Festival Saint Cirq Causse & Vallée

Edith & Michel Tardy ont acquis leur propriété de Berganty il y a plus de trente ans. D'abord résidence de vacances, « La Mouchine » est devenue plus récemment leur port d'attache permanent. Tous les deux ont commencé à s'impliquer dans les activités de la commune et des associations autour de Saint Cirq. Au gré de leurs rencontres et des discussions avec nombre de personnes impliquées dans la vie culturelle, associative et administrative, ils ont élaboré un projet de festival de musique.

Début 2021, l'Association La Mouchine a été constituée à Berganty, en vue de concevoir ce **1er Festival de Musique, qui aurait pour cadre la vallée du Lot et les villages des causses environnants.** Autour d'eux, Francis Lepigeon, ancien directeur du Théâtre des Champs Elysées et président du Festival de l'Abbaye de Saint Denis, près de Paris, et lieu où les rois de France étaient couronnés, et Françoise et Michel Lethiec, qui furent les âmes bienveillantes du Festival Pablo Casals, qui se tient début août dans les alentours de Prades : Françoise veillait sur les étudiants et les master classes, tandis que Michel concevait et animait avec sa fougue et son enthousiasme habituels, les nombreux concerts qui rassemblent des centaines de spectateurs dans divers lieux (abbayes, couvents, églises, etc...), et ce depuis plus de trente années. Devenus des amis intimes, ils ont séjourné ici et ont visité les villages alentours. Dès lors qu'ils ont constaté qu'aucune manifestation musicale digne du site de Saint Cirq et de ses alentours n'avait lieu, l'idée de semer les germes d'un premier festival classique a vu le jour.



L'envie de jouer de Michel Lethiec dans ces espaces remarquables, son désir d'apporter son expérience de directeur musical, sa capacité de nous mettre en relation avec des musiciens que Françoise, son épouse, sait choyer, rassurer et entourer, pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, tout concourait à ce que nous osions nous lancer dans cette aventure.

Edith Tardy a saisi cette opportunité, sentant que c'était une chance pour le département de faire connaître cet art au plus grand nombre, en allant au plus près des populations. Ainsi la découverte des lieux, l'alchimie des personnes et l'envie de proposer des concerts de très grande qualité ont donné l'impulsion ultime pour que ce festival voit le jour en **2021, les 9, 10 et 11 juillet derniers.** L'Association La Mouchine a assumé son rôle d'organisateur et de trésorier (accueil, logement, répétitions, repas, cachets, ...), les 4 communes concernées ont apporté une petite contribution et l'essentiel a été financé par l'association. A cette équipe, s'est joint bon nombre de personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont donné de leur temps, de leur dynamisme, de leur énergie, pour permettre le déroulement des 6 concerts, déployés dans 4 lieux distincts, et l'écoute des spectateurs de façon agréable.



Autour de nous, rassemblés par Michel Lethiec, des musiciens de notoriété mondiale ont accepté de venir étrenner ce festival et de recevoir des cachets modestes par amitié pour notre jeune manifestation. Souvenons-nous de **Patrick Gallois à la flûte dans l'église de Berganty, entouré du Quatuor Girard, de Théotime Voisin venu d'Amsterdam avec sa contrebasse, de l'Orchestre de Chambre de Toulouse jouant dans l'église de Tour de Faure, de François Salque et Vincent Peirani avec leur violoncelle et leur accordéon à Saint Cirq pour clôturer ce premier festival. Et la clarinette magique et magistrale de Michel Lethiec** qui a joué pratiquement tous les concerts. Et souvenons-nous de la joie de ceux qui sortaient des lieux avec la tête pleine de notes, d'émotions et de bonheur ! D'ailleurs ces mêmes personnes issues du département, mais aussi de la région et de la France entière nous sollicitent pour que nous mettions sur pied une seconde édition, **en 2022.** Et l'association s'y emploie déjà, envisageant **un programme de 9 concerts du 8 au 13 juillet prochains.** Scoop : **Une « Soirée Viennoise » est prévue à Berganty le 11 juillet à 20h30 !** Comme un festival sans finance n'est que musique sans note, notre association vient de **faire appel aux dons privés sur le site « hello asso festival st cirq lapopie ».** Et faute de nombreuses contributions, nous devrons sans doute renoncer à certains concerts...

TRAVAUX avant / après

On s'habitue au changement… Il est bon de voir ces photos qui nous rappellent le travail réalisé !







Place du Sombral







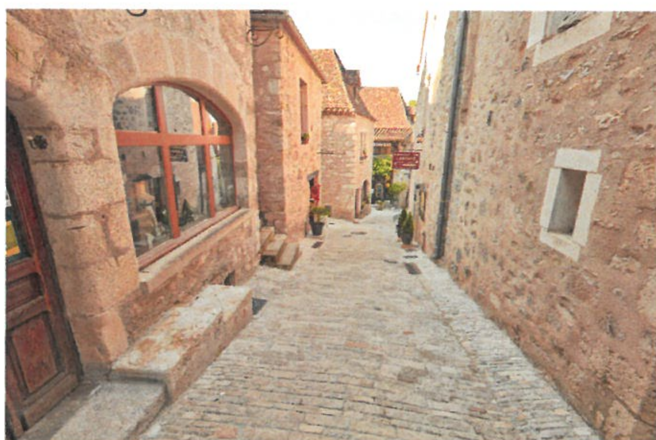
Place des Oules

TRAVAUX avant / après





Rue de la Peyrolerie







Venelle en face du musée du Vin

FONDATION DU PATRIMOINE

BON DE SOUSCRIPTION – Maison André Breton à Saint Cirq Lapopie (Lot)

Bulletin de don à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE - Délégation Régionale Midi-Pyrénées
11 boulevard des Récollets – 6 B – CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4
Don en ligne pour cette souscription sur : *www.fondation-patrimoine.org/43771*

❑ **Oui, je fais un don pour aider à l'acquisition puis à la restauration de la Maison André Breton à Saint Cirq Lapopie** *et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine* ***dans le cas*** *de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.*

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « *Fondation du Patrimoine – Maison André Breton (46330)* »

Mon don est de .... euros, et je bénéficie d'une réduction d'impôt *(la Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2/07/1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18/04/1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal (sauf cas soulignés ci-dessous dans les mentions légales), que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus).*

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable *(exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt),*
- **OU** de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €) *(exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).*

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires Hors Taxes *(exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt).*

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

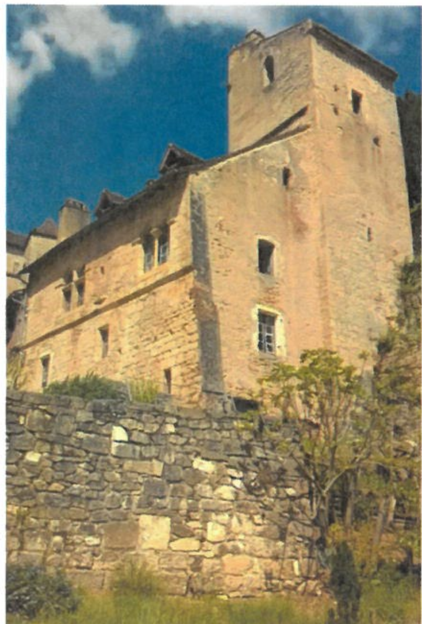
❑ **de l'Impôt sur le Revenu OU ❑ de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune OU ❑ de l'Impôt sur les Sociétés**

Le reçu fiscal sera établi exclusivement à partir des informations figurant sur le chèque (nom et adresse de l'émetteur).

NOM ou SOCIETE : ....Adresse : ....
.... CP Ville : ....

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire. Toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ❑. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maitre d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

---- ✂ -- ✂ -- ✂ --------



Le village lotois de Saint Cirq Lapopie, classé « Les Plus Beaux Villages de France ® », a aussi été élu en 2012 « village préféré des Français ». Situé au cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, son bourg médiéval est accroché à la falaise, à cent mètres au-dessus de la rivière Lot. Outre son cadre paysager exceptionnel et son patrimoine architectural remarquable, Saint Cirq Lapopie est également connu pour être un haut lieu intellectuel et artistique, tout particulièrement avec la résidence d'été du célèbre André Breton. Ecrivain et poète français de renommée internationale et chef de file du Surréalisme, il y acquit en 1951 une maison, une des plus anciennes de cette cité historique, composée d'un corps de logis et d'une tour, respectivement des XIII° et XII° siècles.

Aujourd'hui, après acquisition municipale, un programme de restauration traditionnelle est mené afin de préserver cette demeure. Une fois rénové, cet espace dédié à cet illustre écrivain et poète sera ainsi remis en valeur. En effet, outre sa conservation, cette maison emblématique bénéficiera d'une affectation culturelle en lien étroit avec l'histoire du lieu. **Grâce à cette souscription, vous pouvez contribuer à cette opération patrimoniale d'exception au cœur de Saint Cirq Lapopie.**